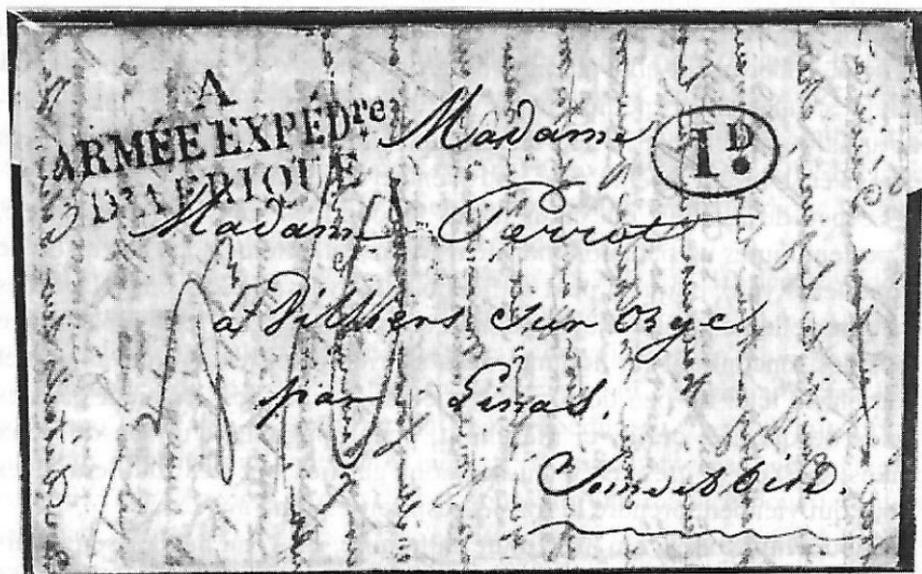


Le service des postes en algérie après la prise d'Alger

Il avait été prévu que l'Armée d'Afrique, dès sa mise sur pied, utiliserait pour sa correspondance la griffe "Armée expéditionnaire d'Afrique" créée à son intention. Cette griffe ne fut en fait utilisée qu'à partir du 14 Juin 1830. Avant cette date les correspondances originaires de l'Armée d'Afrique ne sont revêtues que de marques postales métropolitaines notamment celles de Toulon et de Marseille.

Dès le débarquement des troupes, la Poste aux Armées commença à fonctionner. Toutefois ce n'est que cinq jours plus tard soit le 19 Juin que son personnel, entièrement militaire, put prendre pied sur la terre algérienne grâce d'ailleurs au Génie qui, en un temps record, avait construit la route reliant Sidi Ferruch aux abords d'Alger.

Le service de la Poste aux Armées comprenait 6 bureaux divisionnaires désignés par les six premières lettres de l'alphabet. Chaque bureau devait utiliser la griffe "Armée expéditionnaire d'Afrique" avec au-dessus de cette griffe, la lettre de l'alphabet qui avait été attribuée à ce bureau. En fait pour cette période qui correspond au deuxième semestre de l'année 1830, on trouve beaucoup de plis comportant la lettre A suivie de la griffe. Il existe également quelques plis revêtus des lettres B et D alors qu'à priori il n'y a pas de plis comportant les lettres C, E et F, ce qui laisse supposer que l'existence de ces trois bureaux fut soit éphémère soit théorique. Outre leur intérêt postal évident, les lettres comportant la griffe "Armée expéditionnaire d'Afrique" ont bien souvent un réel intérêt historique comme le pli ci-dessous daté par son expéditeur du 7 Juillet 1830 soit deux jours après la capitulation d'Alger.



Sur un plan strictement postal, on constate qu'il a été fait application pour le port de ce pli à destination d'une petite localité de l'ancien département de Seine et Oise, du tarif du 1er Janvier 1828 pour la lettre simple de 7g5 soit 10 décimes dont 9 décimes pour la distance en ligne droite du port d'arrivée en France jusqu'au lieu de destination et 1 décime de taxe de voie de mer. De plus il y a eu apposition du cachet ovale noir de 1 décime correspondant au supplément perçu pour les lettres distribuées ou levées par un service rural.

Pour l'histoire proprement dite et pour la petite histoire, on relève dans cette longue lettre adressée par un officier à son épouse, pour lui relater les principaux évènements survenus depuis le 14 Juin jusqu'aux environs du 20 Juillet, les propos suivants :

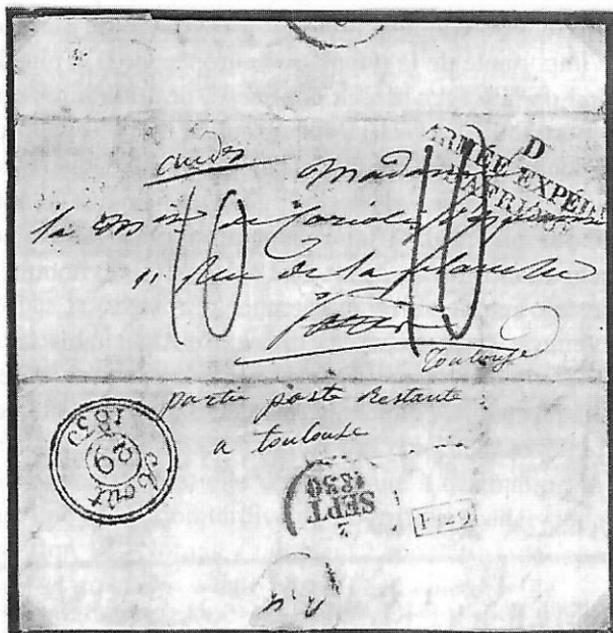
"Depuis le 14 Juin nous n'avons eu quatre affaires auxquelles on ne peut pas donner le nom de bataille vu le peu de monde que nous avons engagé, cependant leurs résultats ont amené l'occupation définitive des positions de l'ennemi et nous ont rapidement amené à Alger... " "Notre division a participé à tous les combats. Enfin le 5 Juillet après un bombardement de quelques heures et après avoir fait sauter le fort de l'Empereur par une de nos bombes qui est tombée sur le magasin à poudre, le Dey forcé par les revers continuels de son armée et par l'insistance des habitants qui redoutaient le désastre du débarquement, se décida à envoyer une députation au camp français. Les pourparlers durèrent une partie de la journée du 4 et le 5 au matin ils apportèrent la réponse définitive du Dey. Nous nous mîmes donc en route pour prendre possession de la ville. Nous entrâmes donc à midi en ville. Nous nous dirigeâmes de suite vers la "Casauba" (Casbah), c'est une immense réunion de bâtiments fortifiés et garnis de nombreux canons dans laquelle le Dey a sa résidence ordinaire. . . . "

Hier j'ai visité l'intérieur de la ville et les établissements de la marine. . . . Les rues sont tellement étroites que deux hommes à cheval peuvent à peine y passer, il y en a une si peu large que les maisons ne sont pas séparées de plus d'un pied, elle est triste, non pavée ; les maisons n'ont que peu de fenêtres à l'extérieur, encore sont-elles garnies de gros barreaux de fer. Les boutiques sont laides, sales et fort petites, là on voit un maure ou un arabe nonchalamment assis ou couché au milieu de la marchandise répondant à peine à nos questions et se levant à peine pour nous vendre ses denrées "

" Le peu de femmes que nous avons rencontrées sont vêtues en blanc, elles portent toutes un pantalon mais leur figure est tellement cachée qu'on ne voit que leurs yeux et qu'on peut difficilement savoir si elles sont jolies. Les Turcs sont tellement jaloux et la femme si épouvantée de leur jalousie que lorsqu'elles rencontrent un homme, elles s'enveloppent encore davantage et détournent la tête. Le peu de femmes que j'ai rencontrées, n'étaient pas des femmes de qualité, celles-ci marchent, accompagnées d'un ou de deux esclaves. Le soir toutes les terrasses sont garnies par ces malheureuses recluses qui viennent prendre le frais et respirer le grand air. . . . "

"Aujourd'hui le Dey, qui avec toute sa famille, est venu habiter son palais de la ville, a fait une visite au Général en Chef. C'est un homme d'une

soixantaine d'années, d'une corpulence forte et ramassée, sa figure est commune, ses traits sont durs et sévères. Il quitte Alger dans peu de temps. On a trouvé dans son palais 45 millions en numéraires, on espère encore en trouver davantage. . . ." A cette première lettre dont de larges extraits sont repris ci-dessus, il convient d'ajouter le pli suivant :



Il s'agit d'une lettre du 13 Août 1830 en provenance du "camp devant ALGER" à destination de PARIS. Elle est revêtue de la griffe "ARMÉE EXPÉDITIONNAIRE D'AFRIQUE" complétée par la lettre D utilisée uniquement à ALGER du 13 Août au 6 Septembre 1830 par le 34e de ligne.

Le cachet rouge utilisé depuis 1802 à l'arrivée des lettres à PARIS indique que le pli y est parvenu le 29 Août 1830. Lors de la distribution, le facteur constatant que le destinataire était absent, a apposé son indicatif F29 pour recherche éventuelle. La lettre a été rendue au bureau de PARIS qui compte tenu des renseignements en sa possession, l'a envoyée à TOULOUSE en poste restante où elle est arrivée le 2 Septembre 1830 comme l'indique le cachet rouge utilisé depuis 1820 aussi bien à l'arrivée qu'au départ.

Tarif du 1er Janvier 1828 pour la lettre de 7g5 soit 10 décimes dont 9 décimes pour la distance en ligne droite du port d'arrivée en FRANCE jusqu'au lieu de destination et 1 décime de taxe de voie de mer.

L'annonce de la prise d'Alger ne bouleverse ni l'esprit public ni la vie politique française. La plupart ne s'en préoccupent guère. Ceux qui ont quelques informations sont plutôt inquiets. Ils craignent une longue guerre et avec elle des dépenses excessives et peut-être une menace pour la défense nationale. Aussi de 1830 à 1835 c'est la période des tâtonnements bien que les gouvernements successifs tant sous Charles X que sous Louis-Philippe,

manifestent leur intention de garder Alger puis d'étendre la domination de la France au littoral algérien et notamment aux villes d'Oran, de Bône et de Bougie.

Pendant cette période d'incertitude aucun nom officiel ne semble avoir été donné aux territoires conquis si ce n'est celui de Régence d'Alger qui apparaît sur quelques documents civils. Malgré l'arrivée des premiers colons dont beaucoup se livrent au commerce et peu à l'agriculture, l'armée constitue la partie la plus importante de la population européenne. De plus la direction et l'administration de la Régence sont confiées à des militaires dont le premier fut le Comte Bertrand CLAUZEL, ancien soldat de la Révolution et de l'Empire, nommé "commandant en chef de l'Armée d'Afrique". Le service des postes continue à être assuré par les militaires et bien que le nom prestigieux d'Armée expéditionnaire d'Afrique disparaisse pour faire place à celui de division d'occupation forte au début de 1831 de 10.000 hommes, l'utilisation de la griffe postale antérieure est maintenue.

La lettre A reste l'indicatif de la division d'Alger mais les autres lettres deviennent disponibles et sont affectées aux quatre autres bureaux divisionnaires. Les plis reproduits ci-après permettent d'illustrer cette nouvelle répartition militaire et postale.

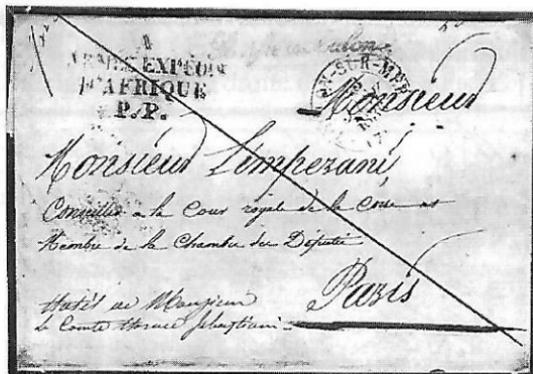
La lettre A



Ce premier pli émane d'un haut fonctionnaire de l'intendance civile comme en témoigne le papier utilisé qui comporte en haut et à gauche les mentions : REGENCE D'ALGER-INTENDANCE CIVILE. Daté par l'expéditeur du 5 Octobre 1832, il est parvenu à destination le 30 Octobre 1832 après avoir effectué la traversée sur le "MARENGO". En plus de la griffe en vigueur et de la lettre A, il porte en quatrième ligne la mention (port payé) qui indique que le port (10 décimes figurant sur le rabat inférieur) a été acquitté par l'expéditeur.

Figure aussi sur ce pli une griffe ovale noire avec les lettres A. E. D. (Affranchi Etranger Destination) signifiant que la lettre a été affranchie à

l'étranger jusqu'à destination, l'Algérie n'étant pas encore considérée comme territoire français.



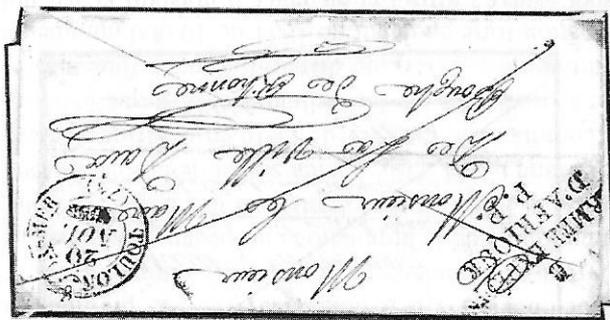
L'utilisation par la division d'Alger de la Griffes "Armée expéditionnaire d'Afrique" précédée de la lettre A, aurait dû prendre fin au cours des derniers mois de 1835 en raison de l'entrée en vigueur de nouveaux cachets à caractère civil analogues à ceux utilisés en Métropole. La lettre ci-dessus peut donc être considérée comme une exception à ce qui précède. En effet l'expéditeur l'a datée du 15 Janvier 1836 et elle est parvenue à destination le 23 Janvier 1836. C'est donc une utilisation tardive de la griffe précédée de la lettre A et suivie de la mention PP. Notons également l'apposition de la griffe rouge "Purifié à Toulon" et du cachet à date type 13 de la même ville.

La lettre B

La lettre B qui avait été en 1830 attribuée et utilisée par un des six bureaux divisionnaires d'Alger, passe à Bône en 1832 à la suite de la prise de la ville le 27 Mars de la même année. La griffe précédée de la lettre B fut employée par Bône jusqu'à la fin de l'année 1835. A l'époque il y avait très peu d'Européens à Bône mais la ville prit rapidement une certaine importance comme base militaire lors des deux expéditions sur Constantine d'où un nombre relativement important de plis émanant de militaires. Toutefois les plis adressés en port payé et comportant la mention PP en plus de la griffe du bureau divisionnaire de Bône sont rares. Ci-après reproduction de deux lettres pour confirmer ce qui précède



Lettre du 19 Mai 1833 en provenance de BONE pour PARIS. Application du tarif du 1er Janvier 1828 pour la lettre simple de 7g5 augmentée d'un décime pour taxe de voie de mer soit au total 10 décimes. Comporte au verso la mention en noir : Purifié à Toulon.



Lettre du 4 Novembre 1835 en provenance de BONE pour AIX EN PROVENCE. Adressée en port payé d'où l'apposition des lettres PP au-dessous de la griffe. Cachet 13 TOULON SUR MER apposé lors de l'arrivée du pli à TOULON.

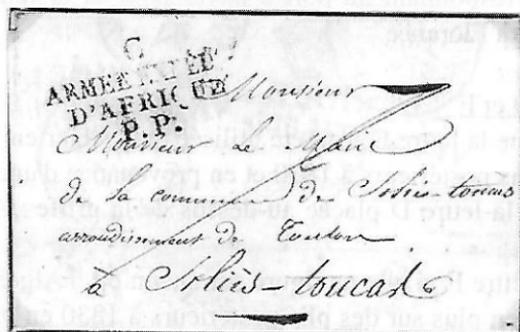
La lettre C

A priori la lettre C n'aurait pas été attribuée en 1830 à un bureau divisionnaire d'Alger. En effet on ne trouve pas de plus de cette année en provenance d'Alger comportant la lettre C suivie de la griffe : Armée expéditionnaire d'Afrique. Cette lettre fait son apparition à Bougie en Novembre 1833 après l'occupation de la ville le 3 Octobre par un détachement de 3000 hommes parti de Toulon et placé sous les ordres du Général TREZEL. L'utilisation de la lettre C par Bougie se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 1835. La garnison comprend de 1500 à 1600 hommes et il n'y a pratiquement pas d'Euro-péens, aussi les lettres en provenance de Bougie, revêtues de la lettre C, sont peu nombreuses. Certaines adressées en port payé avec la griffe PP sont très rares.

Les deux plus reproduits ci-après illustrent les quelques lignes consacrées à la lettre C.



Lettre du 5 Août 1835 écrite par le Commandant du fort de GOURAYA, ce fort qui surplombe la mer est situé à quelques kilomètres de Bougie. Il est fait application à ce pli adressé à Paris, du tarif prévu par l'ordonnance du 26 Juin 1835 soit pour la lettre simple de 7g5 d'un port de 10 décimes dont 9 décimes pour la distance en ligne droite de Toulon à Paris et 1 décime de taxe de voie de mer.



Ce pli du 11 Août 1834 en provenance de BOUGIE, est adressé en port payé à SOLIES TOUCAS, une petite localité de l'arrondissement de TOULON. Outre la lettre C et la griffe : Armée expéditionnaire d'Afrique, figurent en quatrième ligne les lettres PP qui indiquent que le port a été payé par l'expéditeur.

La lettre E

Comme pour la lettre C on ne trouve pas de plis d'Alger de 1830 comportant la lettre E suivie de la griffe : Armée expéditionnaire d'Afrique. Elle apparaît à Oran dès Janvier 1832, les Français ayant pris possession de la ville en Août 1831 après plusieurs tentatives infructueuses de coopération avec les autorités turques. Oran va servir de base pour de nombreuses opérations militaires et disposera pour cela de 1832 à 1835 d'une garnison relativement importante. Il existe d'assez nombreuses lettres en provenance d'Oran avec la griffe : Armée expéditionnaire d'Afrique précédée de la lettre E. On constate toutefois que la griffe est plus petite que celle utilisée par Alger, Bône et Bougie ; de plus elle est frappée en noir mais également en bleu, elle sera pratiquement utilisée jusqu'à la fin de 1835. Il existe également pour Oran des lettres en port payé, revêtues de la griffe PP comme en témoigne le pli reproduit ci-après :



Ce pli du 18 Juin 1834 dont le texte est écrit en italien, est adressé en port payé d'ORAN à FLORENCE en Italie. La lettre E, la griffe : Armée expéditionnaire d'Afrique et la mention PP indiquant que le port a été payé par l'expéditeur jusqu'à la frontière franco-italienne, sont frappées en bleu. Figurent également sur ce pli la griffe en rouge : Purifié à Toulon et le chiffre 5 façon manuscrite, correspondant au port à payer pour la distance de la frontière franco-italienne à Florence.

Les lettres D et F

Il semble que la lettre D n'ait été utilisée qu'à Alger en 1830 car il n'a pas été trouvé de plis postérieurs à 1830 et en provenance d'une ville autre qu'Alger, frappés de la lettre D placée au-dessus de la griffe : Armée expéditionnaire d'Afrique.

Quant à la lettre F, si elle ne figure sur aucun pli d'Alger de 1830, on ne la rencontre pas non plus sur des plis postérieurs à 1830 en provenance d'Alger ou d'une autre ville.

Il y a peu de temps un pli avec la lettre F et la griffe Armée expéditionnaire d'Afrique était proposé à la vente par un négociant qui pratique la vente sur offres. Les caractéristiques du pli et plus spécialement l'examen de la lettre F, a permis de constater que cette lettre était en réalité un E incomplet, la barre inférieure pour une raison quelconque étant à peine visible.

Les déboursés

Lors du débarquement du 14 Juin 1830, le corps expéditionnaire comprenait près de 38000 hommes. Par la suite le nombre de militaires diminua d'abord considérablement pour remonter ensuite entre 25000 et 30000 hommes. Par ailleurs de nombreux immigrants de toutes origines sociales et nationales ainsi que de grands propriétaires français aristocrates légitimistes vinrent en Algérie, les premiers à la recherche d'un moyen de vivre, les seconds dans l'espoir de fonder des exploitations modèles. Cela donna naissance dès 1830 à un important échange de correspondance entre l'Algérie et la Métropole ainsi qu'entre la Métropole et l'Algérie. Aussi apparurent en Algérie comme en France ce qu'on appelle communément les "déboursés" dont le nom est évoqué pour la première fois dans l'Instruction du 25 Novembre 1738 aux Directeurs de bureau de poste.

Une définition claire du déboursé figure dans l'article 392 d'une instruction générale de 1808 sur le service des Postes aux Lettres. Il est notamment précisé que la dénomination de Déboursés s'applique :

- 1) aux lettres mal dirigées
- 2) aux lettres adressées à des destinataires inconnus
- 3) à des personnes connues qui ont quitté le lieu de la destination
- 4) aux lettres surtaxées
- 5) à celles taxées à l'adresse de personnes jouissant de la Franchise.

Sachant que les lettres adressées à des militaires ayant changé de garnison ou absents de leur garnison pour une raison quelconque, entrent dans le cas

des lettres adressées "à des personnes connues qui ont quitté le lieu de la destination" on trouve des déboursés dans la correspondance échangée entre la France et l'Algérie et adressée à des militaires. C'est le cas des deux plus reproduits ci-après :



Cette lettre du 24 Septembre 1833 en provenance de BOURG SUR GIRONDE est adressée à ALGER au lieutenant de vaisseau, commandant le paquebot La Ville du Havre. Le destinataire étant absent à l'arrivée de la lettre, celle-ci est conservée à ALGER puis renvoyée à TOULON, bureau des déboursés le plus proche où elle arrivera le 16 Octobre. Pour indiquer qu'il s'agit d'un déboursé, la griffe : Armée expéditionnaire d'Afrique précédée de la lettre A est frappée au dos du pli par ALGER. Le port de BOURG SUR GIRONDE à TOULON augmenté du décime de voie de mer soit 9 décimes ne sera pas remboursé au directeur d'ALGER. De TOULON la lettre sera à nouveau dirigée sur ALGER qui en l'absence du destinataire et après avoir une nouvelle fois apposé sa griffe, la retournera à TOULON où elle arrivera le 27 Novembre. Cette fois-ci le port sera remboursé au directeur d'ALGER, le deuxième chiffre 9 est barré de deux traits ; le bureau de TOULON a également frappé en rouge au recto du pli la mention : Purifié à Toulon.

Pour la suivante, il s'agit d'une lettre du 11 Juillet 1834 en provenance de FORCALQUIER adressée à un officier en garnison à BONE. En l'absence du destinataire qui est en congé à FORCALQUIER, la lettre est conservée à BONE jusqu'au 2 Août puis après que le bureau de BONE ait apposé au verso du pli la griffe : Armée expéditionnaire d'Afrique précédée de la lettre-B, le document est retourné à FORCALQUIER où il arrivera le 15 Août. Le port de FORCALQUIER à TOULON augmenté de la taxe de voie de mer

soit 4 décimes, ne sera pas remboursé au directeur de BONE conformément à la mention manuscrite : Refusée 15 Août 1834 inscrite au verso de la lettre.

La période pendant laquelle fut utilisée la griffe : Armée expéditionnaire d'Afrique, a pris théoriquement fin en 1835. Au cours de cette période relativement courte où il n'y avait encore en Algérie que l'Armée basée dans des garnisons plus ou moins importantes et quelques Européens, la plupart commerçants, la correspondance est peu développée. Les plis sont en général peu nombreux. Sur le plan postal, grâce à leur variété, ils présentent un intérêt certain.

L'exposé ci-dessus n'a pas la prétention d'avoir épuisé le sujet mais malgré ses lacunes, il a tenté, avant que soit abordée la période suivante du régime des possessions françaises dans le Nord de l'Afrique, de donner un aperçu des premiers pas du service des Postes en Algérie.

J. SAUVAGE

